

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	51 (1922)
Heft:	4
Rubrik:	Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'école que doit s'élever non plus seulement la République, mais la société, où régnera la justice sociale, la fraternité universelle, l'égalité parfaite, comme en Russie ; et 50,000 instituteurs ont entendu cet appel et ont envoyé leurs représentants à la C. G. T. ; plus impatients que les autres, 15,000 se sont affiliés à l'Internationale de Lénine.

Lorsqu'ils contemplent ainsi le paradis bolchéviste, et préparent pour la France et le monde entier l'avènement de la société parfaite, comme leur paraissent insipides et au-dessous de leur grande mission les éléments qu'attendent des marmots de huit ans ! La politique a arraché la plupart de nos instituteurs publics à leurs classes : quand ils y sont de corps, ils n'y sont plus ni de cœur ni d'esprit. Pour les y ramener, il faut l'en chasser elle-même.

Grâce à Dieu, une élite morale le comprend, au sein du personnel primaire. Des instituteurs patriotes réagissent contre la déformation de l'école publique. Ceux-là sont ses vrais amis ; et c'est sur leurs efforts que devront s'appuyer tous ceux qui voudront réformer l'enseignement primaire en le ramenant à sa vraie destination et à ses anciennes méthodes.

De JEAN GUIRAUD, dans l'*Echo*.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Nécrologie. — Le 19 décembre dernier, mourait à Porsel M. Pierre Crausaz, instituteur retraité. Le lendemain, touchante coïncidence, le corps enseignant de la Haute-Veveyse se trouvait à l'école de cette commune pour la conférence. Après la séance, instituteurs et institutrices se rendaient au domicile du défunt et récitaient à haute voix le chapelet pour le repos de l'âme de leur ancien collègue. Scène profondément impressionnante que celle de ces maîtres d'école entourant la dépouille mortelle de celui qui consacra sa vie à la noble cause de l'éducation. En présence de ce bon serviteur arrivé au terme de ses jours, chacun a compris combien est méritoire la carrière de l'enseignement et combien grande sera la récompense que Dieu donnera à ceux qui auront passé leur vie à communiquer la vérité, à diriger vers le bien ces âmes d'enfants si chères au divin Sauveur.

Le 21, eurent lieu les funérailles. L'inspecteur scolaire y assistait avec une partie du corps enseignant du IX^{me} arrondissement. Mgr Currat, qui officiait, remercia, au nom de la famille du défunt, les instituteurs qui, par leurs chants, rehaussèrent la cérémonie funèbre.

M. Crausaz est né à Lussy le 26 mars 1852. Il enseigna 10 ans à Châtel-Crésuz, 23 ans à Lieffrens et 4 ans à Porsel. En 1912, il prit sa retraite après 37 ans d'enseignement.

Dans ces différents postes, il donna entière satisfaction aux

parents et aux autorités scolaires. Il aimait l'école ; il ne la quitta que forcé par son état de santé. Sa conversation était très agréable : ses collègues trouvèrent toujours en lui un véritable ami. La modestie fut sa vertu dominante : il a accompli son devoir tout simplement.

Avec M. Crausaz disparaît un de ces bons régents fribourgeois, aux convictions religieuses sûres et aux principes conservateurs solidement enracinés. Nos condoléances à la famille, ainsi qu'à M. Crausaz, ancien inspecteur de la Glâne.



COMMUNIQUÉ DE LA DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Donnant suite à la plainte déposée par M. Dessibourg, instituteur, à propos de la polémique engagée dans le *Faisceau mutualiste* du 1^{er} octobre 1921, sur le compte de la caisse de retraite de 1920, la Direction de l'Instruction publique constate ce qui suit :

Le dit compte qui a fait l'objet de commentaires, fut soumis à toutes les vérifications prévues par la loi. Le nouvel examen qui en a été ordonné a permis d'en reconnaître la tenue exacte et la régularité.

La Direction enregistre, d'autre part, le regret exprimé par MM. Berset et Bondallaz si, dans les entrefilets qu'ils ont insérés à la suite de l'article introductif de la polémique, quelques expressions ont pu dépasser leur droit de réponse et être considérées comme injurieuses.

Fribourg, le 18 février 1922.

Le conseiller d'Etat, directeur,
GEORGES PYTHON.



SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunion mensuelle, jeudi 9 mars, à 2 ½ heures, à la Villa Miséricorde.

C'est la force morale qui fait la grandeur et la vitalité des peuples comme des individus. C'est elle qui les pousse toujours plus avant vers le progrès, les préserve des révolutions sanglantes et des irrémédiables déchéances. « Ce qui soutient le monde, disait F. Brunetière, et, de génération en génération, pour ainsi dire, ce qui l'empêche de retomber à la barbarie, ce ne sont pas les progrès de la mathématique et de la chimie, ni ceux de l'histoire ou de l'érudition, mais ce sont les vertus actives, le sacrifice de l'homme et cette abnégation de soi dont le christianisme a fait la loi de la conduite humaine. »

P. VUILLERMET, O. P.